



Yvelines à gauche

journal d'information des Socialistes des Yvelines

EDITORIAL

N°9

Tel chroniqueur a eu bien raison de dire qu'il suffit à Nicolas Sarkozy de plaire et qu'il est nécessaire à Ségolène Royal de convaincre. Cette formule illustre bien le duel entre d'une part le bateleur et de l'autre la pédagogue.

Avec le candidat de la Droite nous sommes clairement dans les promesses, les effets d'annonce et la démagogie du catégoriel, du corporatisme et du communautarisme. Avec Ségolène Royal nous sommes dans le débat, la concertation et la recherche du consensus dans l'intérêt général.

Nicolas Sarkozy piètre ministre du budget, piètre ministre des finances, piètre ministre de l'intérieur... et gaulliste de pacotille qui va s'excuser auprès de Bush de « l'arrogance de la politique extérieure de la France » !

Nicolas Sarkozy qui après avoir trahi Pasqua, a trahi Chirac son père spirituel, puis Balladur une fois celui-ci battu, avant de trahir à nouveau ceux qui lui font confiance aujourd'hui et ceux qui lui feraient confiance demain.

Nicolas Sarkozy qui laisse se développer une campagne de « trash politique » à l'instar des méthodes bushistes et des néo-conservateurs américains, ses modèles, afin de ridiculiser l'adversaire tout en feignant de les condamner et de garder les mains propres.

Non seulement il n'est pas demandé à ce candidat de fournir des comptes sur son passé, pas plus que sur ses méthodes... mais il ne lui est pas davantage demandé de chiffrer sérieusement ses promesses qui n'ont rien à voir avec les trente milliards d'Euros sur cinq ans qu'il annonce !

En face, la candidate socialiste s'appuie sur le programme que nous avons élaboré tous ensemble et dans lequel les thèmes et propositions que nous soutenions, pour notre part, ont largement pesé notamment sur les sujets du logement, du SMIC et de la conférence des salaires ainsi que sur la fiscalité. De même la question européenne ne pourra pas être réglée sans tenir compte du vote que nous avons porté au referendum sur la constitution.

L'ensemble avec les remontées des débats participatifs constitue le pacte présidentiel qui est proposé aux français.

Aux côtés de Ségolène Royal, nous nous battons pour les réformes de structure dont notre pays a l'impérieux besoin parce que nous partageons, tous ensemble, les mêmes valeurs de dignité de la République, de justice sociale et de solidarité.

Philippe ESNOL

Conseiller général des Yvelines
Maire de Conflans-Sainte-Honorine
Président de l'UDESRY

La fédération des Yvelines du
Parti socialiste a mis en
service un blog de campagne.

Retrouvez le sur :
[http://segolene78.over-
blog.com/](http://segolene78.over-blog.com/)



Ces Cahiers d'espérances ont été élaborés à partir des 135 000 contributions en ligne et des 6 200 comptes-rendus remontés des débats locaux. Ségolène Royal s'est appuyée sur ces cahiers d'espérances pour présenter son pacte présidentiel.

L'intégralité de ces Cahiers d'espérances et la synthèse des débats participatifs sont consultables en ligne sur :
<http://www.desirsdavenir.org/index.php?c=cahiers>



Les 100 propositions du pacte présidentiel pour que la France retrouve une ambition partagée, la fierté, et la fraternité. sont consultables en ligne sur :
<http://www.desirsdavenir.org/index.php>

Fédération du Parti socialiste

47 rue Aristide Briand
78130 Les Mureaux.
Tél : 01 34 92 01 85
<http://www.parti-socialiste-78.info/fede/>

Pour écrire à Yvelines à gauche :
yag@parti-socialiste-78.info

Ségolène Royal sera la Présidente du travail pour tous

L'enjeu

Un diagnostic s'impose : En France, le chômage ne baisse pas, sauf dans les statistiques officielles, la précarité se répand, le nombre de Rmistes a augmenté de plus de 250 000 depuis 2002. 70 % des embauches se font avec des CDD et de l'intérim.

Dans ses vœux aux Français du 4 janvier 2007, Ségolène Royal avait relevé : *« Je sens monter dans le pays une inquiétude croissante, une colère parfois, une exaspération souvent. Ce sentiment insupportable de ne plus pouvoir maîtriser son existence, vivre dignement de son travail, progresser et espérer mieux pour ses enfants. Et en même temps, le progrès social n'est pas toujours au rendez-vous : pour des millions de salariés, le travail ne paye pas et l'on compte aujourd'hui, malgré la richesse de la France, 2,5 millions de ces travailleurs pauvres qui sont d'ailleurs en majorité des travailleuses pauvres, souvent contraintes d'accepter des emplois à temps partiel ».*

Cette inquiétude s'est retrouvée dans les débats participatifs. Ceux-ci ont en effet beaucoup porté sur la précarité du travail. Cette précarité touche même les diplômés, qui enchaînent, faute de trouver un emploi, des stages non rémunérés. L'ascenseur social est bloqué. Dans ce système aggravé par la politique menée par la droite depuis cinq ans, seuls les plus favorisés s'en sortent.

Des propositions cohérentes pour réhabiliter la valeur travail

Ce ne sont pas les 35 heures mais la droite qui détruit la valeur travail. « La politique de la droite a été profondément destructrice de la valeur travail car elle a érigé en norme la précarité pour le plus grand nombre. » (Article de la candidate dans les Echos en date du 19 mai 2006)

Des mesures fortes pour lutter efficacement contre la précarité

- 1- Conditionner les aides publiques aux entreprises à l'engagement de ne pas licencier quand l'entreprise dégage des profits substantiels et obtenir le remboursement en cas de délocalisation.
- 2- Moduler les aides aux entreprises et les exonérations de cotisations sociales, en fonction de la nature des contrats de travail, et supprimer le contrat nouvelle embauche (CNE) pour faire du CDI la règle.
- 3- Développer la négociation collective à tous les niveaux et sur tous les thèmes, notamment sur les questions d'organisation du travail, de conditions de travail, d'aménagement du temps de travail, de pénibilité, de temps partiel subi. Sur les 35 heures, Ségolène Royal propose l'ouverture de négociations pour déterminer comment on peut consolider cet acquis et réduire ses effets négatifs pour les ouvriers et les employés.

Les moyens de sécuriser l'entrée des jeunes dans la vie active

- 4- Créer le droit au premier emploi des jeunes, pour qu'aucun jeune ne reste au chômage au-delà de six mois sans avoir un accès à une formation, un emploi aidé ou un tutorat rémunérés. Ségolène Royal propose d'ouvrir 500 000 emplois tremplins aux jeunes, en généralisant la mesure prise par les régions de gauche.
- 5- Instaurer un plan à taux zéro de 10 000 euros en faveur de chaque jeune pour l'aider à construire un projet.

Favoriser le retour à l'emploi

- 6- Instaurer un revenu de solidarité active (RSA) permettant l'amélioration d'un tiers de ses ressources à tout bénéficiaire de minima sociaux reprenant le travail.
- 7- Renforcer la qualification et la capacité de revenir à l'emploi des salariés menacés de licenciement : mettre en œuvre systématiquement une démarche de validation des acquis de l'expérience professionnelle et reconnaître à chacun un droit à la formation et à la reconversion inversement proportionnel à la durée des études.

« Je réhabiliterai la valeur travail »

« Je réhabiliterai la valeur travail. Ceux qui la détruisent ce sont les contrats précaires, les discriminations à l'embauche, les salaires bloqués et l'inquiétude du lendemain. C'est tout cela qui sape la valeur travail. La santé d'une économie dépend de la motivation de ceux qui travaillent. Les entreprises compétitives, on le sait, sont celles qui respectent leurs salariés, qui les forment bien, qui les payent bien et qui mobilisent toutes les compétences »

Vœux aux Français, 4 janvier 2007

8- Mettre en place une sécurité sociale professionnelle garantie par l'Etat et permettant à chaque personne privée d'emploi de se voir proposer par les pouvoirs publics un contrat de droits et devoirs comportant une rémunération, pendant un an, égale à 90 % du dernier salaire net perçu, une formation qualifiante, une aide personnalisée à la recherche d'emploi. Cette prestation sera assurée par le service public de l'emploi.

Une vision d'ensemble du développement durable

Dans son discours du 11 février, la candidate est revenue sur sa conception du développement durable qui *« repose aujourd'hui sur les trois piliers que sont l'économique, le social et l'environnemental (...), la défaillance d'un seul peut faire crouler le tout. Nous sommes la cinquième puissance économique mondiale, mais nous devons ce rang au travail des Français qui conquièrent des marchés, qui innovent, qui prennent des risques et qui travaillent dur. (...) Nous ne tiendrons durablement ce rang que si nous recréons notre capacité à mobiliser les compétences, à motiver les salariés et à créer en fait ce vrai dialogue social qui reste en France si terriblement archaïque. L'inventivité des entrepreneurs doit être reconnue, mais la dignité du travail doit être respectée et même remise à l'honneur »*

**Le travail pour tous
c'est cela valoriser le travail**

« La présidente du pouvoir d'achat garanti »

Pauvreté et précarité

Aujourd'hui la France connaît :

- plus de 100 000 SDF, dont une minorité importante de travailleurs pauvres, et au moins 16 000 enfants ;
- 7 à 8 millions de personnes, jeunes, salariés, retraités, chômeurs, vivant avec moins de 500 euros mensuels ;
- un taux de chômage de 8,5 % en dépit de manipulations statistiques et du papy boom qui provoque la quasi stagnation de la population active.

•

Par ailleurs :

- 43 % des salariés perçoivent moins de 1400 euros nets mensuels ;
- 4/5 des embauches ont été effectuées en 2006 à titre précaire, sous forme de CNE, CDD, intérim, intermittence, temps partiel imposé ;
- le nombre d'allocataires du RMI a progressé de 20 % en 5 ans ;
- 650 000 retraités relèvent du minimum vieillesse tandis que l'on recense un million de personnes âgées pauvres ;
- 13 % de la population renonce à se soigner pour des raisons financières. A titre d'exemple, plafond de ressources annuelles imposables pour une famille de 4 personnes :

Une aggravation des inégalités avec la droite

Les propositions de l'UMP et de son candidat aggraveraient encore la situation. Elles préconisent ainsi :

- la généralisation du CNE sous couvert de simplifications et de contrat de travail unique. Cette formule signifierait :
 - pression à la baisse sur les salaires ;
 - dégradation des conditions de travail ;
 - recul de la négociation sociale et de la représentation syndicale ;
 - précarisation du monde du travail dans son ensemble et donc montée de la pauvreté dans toute la société ;
- le recul marqué de l'âge de la retraite, derrière l'hypocrisie du libre choix (« Si cela vous intéresse de travailler jusqu'à 70 ans et de partir ensuite en vacances plutôt qu'acheter un appartement pour vos petits-enfants, c'est votre droit. Mais en travaillant davantage, vous contribuez à résoudre le problème de l'équilibre des retraites. » Le monde 23/01/07). Cela provoquerait :
 - une impossibilité pour la grande majorité des salariés d'accéder dans les 15 ans à venir à une retraite à taux plein, en raison des trajectoires professionnelles chaotiques ;
 - une nouvelle dégradation de la santé au travail pour les plus âgés.

Nos propositions

Face à cette situation et surtout à ces menaces de recul de société, Ségolène Royal et les socialistes proposent :

- l'augmentation du SMIC et des bas salaires ;
- la convocation d'une grande négociation sociale et salariale ;
- la relance des emplois pour les jeunes, des emplois tremplins, et la construction d'une vraie sécurité sociale professionnelle ;
- le CDI comme contrat de travail de référence ;
- le développement de la démocratie sociale dans la société, les branches professionnelles, l'entreprise ;
- la priorité aux petites retraites ;

Non, Nicolas Sarkozy, on ne lutte pas contre la pauvreté par plus de précarité !

Les chiffres bizarres du chômage

Les chiffres du chômage publiés sur fond d'autosatisfaction du ministre Borloo auraient reculé au total de 231 000 en 2006, ce qui ramènerait le taux de chômage à 8,6% de la population active : il y aurait actuellement 2 092 000 chômeurs. On ne peut que se réjouir, bien sûr, mais l'honnêteté commande de faire quelques observations :

D'abord, le « papy boom » est commencé ! C'est-à-dire que les départs à la retraite s'accroissent, notamment pour ceux qui ont commencé à travailler jeune. La baisse du chômage est d'abord due à ces raisons démographiques, et il ne faut pas confondre 17 4000 demandeurs en moins avec 17 400 créations d'emploi.

Ensuite, le calcul du nombre de chômeurs est sujet à discussion : le collectif « *Les autres chiffres du chômage* » a publié un rapport indiquant que 2,3 millions de chômeurs sont oubliés des statistiques : entre autres

- **870 000** personnes cherchant un emploi temporaire ou partiel,
- **452 000** personnes qui cherchent un emploi mais ont travaillé 78 heures dans le mois,
- **21 000** personnes qui cherchent un emploi sans être immédiatement disponible
- **220 000** personnes des départements d'Outre-mer.

Enfin, il faut mettre en parallèle les chiffres du chômage et ceux du RMI. En 2001, il y avait **1 060 000** RMistes. En 2005, **1 266 000** (source Cnaf). Et pour 2007, compte tenu de l'ardeur avec laquelle les conseillers généraux, qui gèrent le RMI depuis 2004, radiant à tour de bras (convocations massives, notamment en plein été, radiations sauvages, etc.), on peut s'attendre à du gratiné...

Bref, en un mot, le bilan de la droite est loin d'être mirifique...

On peut même parler de désastre, et les électeurs semblent en avoir pris la mesure, comme en témoigne la mobilisation de ceux qui se pressaient aux portes des mairies pour s'inscrire sur les listes électorales...

Ségolène Royal et François Bayrou, une approche différente de l'emploi

Certes, sur la question de l'emploi, François Bayrou adopte une posture alternative à la droite. Il veut réfléchir au transfert des charges sociales vers d'autres bases que le travail et défend cinq pistes : une cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, une hausse de la CSG, la TVA sociale, une taxe sur la consommation de carburants fossiles, une taxe sur les mouvements financiers.

Mais il adopte des propositions de droite. Il défend une mesure immédiatement applicable pour lutter contre le chômage : la possibilité pour chaque entreprise de créer deux emplois sans charges. Selon lui, « *en réduisant les charges qui pèsent sur le travail, on libérera l'emploi.* »

Chez Ségolène Royal et les socialistes, c'est donnant-donnant : les aides publiques seront conditionnées « *à l'engagement de ne pas licencier quand l'entreprise dégage des profits substantiels* » (et remboursables en cas de délocalisation) et modulées en fonction de la nature des contrats de travail. Le taux de l'impôt sur les sociétés sera lui aussi modulé pour favoriser les entreprises qui réinvestissent leurs bénéfices. L'accent est mis sur les PME avec la création de fonds publics régionaux de participation et la réserve d'une part des marchés publics. Ségolène Royal promet d'investir massivement dans l'innovation et la recherche avec un budget accru de 10 % par an.

Les mauvaises propositions de l'UMP pour l'emploi

Le projet du candidat UMP sur l'emploi s'articule autour de quatre axes : la critique des actions socialistes résumées volontairement au partage du travail (la loi des 35 heures), les slogans faciles dont le célèbre « travailler plus, pour gagner plus », un contrat unique du type CNE et les traditionnelles exonérations de charges pour les entreprises.

1)- la critique du partage du travail, et plus précisément la critique des 35 heures :

Les 35 heures sont accusées de tous les maux dans le projet UMP. Mais pourquoi Nicolas Sarkozy et son fidèle lieutenant François Fillon ne les ont-ils pas abrogées en cinq ans de pouvoir ?... Si l'on croit à leur démonstration, c'est de l'inconscience de leur part d'avoir laissé perdurer cette erreur pour notre pays que constitue le passage aux 35 heures... ou alors faut-il penser que le bilan de celles-ci est loin d'être négatif. Si le bilan de ses 35 heures est si catastrophique, il y a irresponsabilité de leur part, dans l'autre cas, il y a mensonge...

2)- les slogans faciles :

« La France du travail », « Travailler plus, pour gagner plus »... Lorsqu'on entend ces slogans répétés sans cesse, nous les socialistes nous pensons aux familles qui aimeraient tant faire partie de cette France du travail qui se refuse à elles ; nous pensons à ces femmes travaillant à temps partiel « subi » et rarement « choisi » ; nous pensons à ces couples sans emploi qui peinent à nourrir leurs gosses et qui au final se font traiter de fainéants par le candidat Sarkozy... Ces slogans sont insultants pour nos concitoyens en difficulté, ils frisent même l'indécence ...

« La liberté de travailler plus sera reconnue comme un droit », lit-on dans le projet UMP, « néanmoins sur la base du volontariat ... ». S'il n'y a pas de limite à cette liberté, c'est la remise en cause non seulement des 35 mais aussi des 40 heures... Ce qui marche bien dans le slogan de la droite, c'est donc la partie « travailler plus » au bon vouloir de l'employeur. Et encore ... Tout d'abord, qui peut nous faire croire que c'est le salarié qui a le choix de ses horaires ? Non, dans les entreprises françaises, c'est le patron qui décide, et la loi lui permet d'ailleurs de recourir à des heures supplémentaires dans la limite de xxx heures par an. Or, ces heures, il ne les utilise pas « à plein » puisque les heures supplémentaires ne dépassent pas xx heures en moyenne. C'est donc qu'il n'y a pas de travail à proposer pour « gagner plus ». Le seul choix qu'a donc aujourd'hui l'employé, ce n'est donc pas de travailler encore plus, mais éventuellement de refuser des heures supplémentaires. Mais qui peut croire que le choix est possible pour un salarié quand son collègue accepte de travailler plus ? A qui le patron confiera de nouvelles responsabilités ? Qui le patron remerciera en premier ? Le choix n'est donc en réalité pas possible ...

Car la partie « gagner plus », elle, ne fonctionne qu'avec une volonté forte de l'Etat. Mais de cela, le candidat UMP, englué dans son idéologie libérale basée sur le désengagement de l'Etat, n'en veut pas.

Si bien que si le candidat UMP souhaite être le président du laisser-faire, on peut alors se demander : Sarkozy président, à quoi ça sert ?

Avec le candidat UMP, on entre dans la société du système D, du « aides toi et le ciel t'aidera ». Vous ne gagnez pas assez d'argent, il n'est pas question de revaloriser les salaires, pas de négociations salariales... La solution Sarkozy, c'est vous conservez votre salaire et vous vous débrouillez pour faire des heures supplémentaires ... Ce n'est pas suffisant, les fins de mois sont encore difficiles, qu'à cela ne tienne, deuxième cartouche du candidat néolibéral, vous vous endettez (« *L'état est trop endetté et les Français pas assez* »)... Un peu stressé, un peu déprimé, troisième cartouche du candidat UMP exposé lors de l'émission sur TF1 du 5 février : « *combattre les maladies du stress et de la dépression par un renforcement des services hospitaliers concernés* ». La boucle est bouclée ! C'est le projet de vie pour les français du candidat de la Droite.

3)- la souplesse pour les entreprises, la précarité pour les salariés

Dans le projet UMP, on trouve le contrat unique qui donne de la souplesse aux entreprises : « *il sera plus souple pour les entreprises, grâce à des procédures de licenciement moins longues et surtout moins incertaines...* ». C'est le contrat nouvelle embauche (CNE) pour tous !

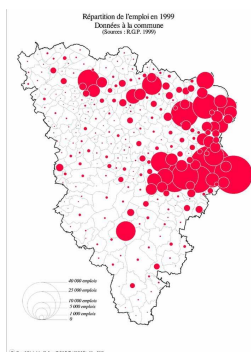
Vous travaillez, vous vous endettez, vous stressez et en plus vous pouvez être viré du jour au lendemain ... Et là, nouvelle cartouche du candidat, la remise en cause du droit de grève, qui devra être approuvée par une majorité de salariés ... apeurés à l'idée de perdre eux aussi !!!

4)- Les cadeaux aux entreprises

Ils font leur retour dans le projet UMP, c'est un grand classique des programmes de droite : « *la réforme de la taxe professionnelle, de l'impôt sur les sociétés ...* ». Depuis des années, les dispositifs d'exonération de charges s'accumulent sans succès. Un récent rapport pointait plus de 6000 dispositifs d'aides publiques de l'Etat aux entreprises pour un montant global de 65 milliards d'euros.

Non Monsieur Sarkozy, la France n'est pas constituée de « fraudeurs » à l'assurance maladie et « d'assistés » ne recherchant pas d'emploi. Elle se compose de gens honnêtes qui cherchent à s'insérer par leur travail, à nourrir et élever leurs enfants et ne vous en déplaît - il n'y a pas que « travail, famille, patrie » dans la vie - à s'amuser un peu ... Ce n'est pas seulement la société de la « valeur travail » que les socialistes veulent bâtir, c'est aussi la société de la « valeur vie »... pour tous !

CHIFFRES-CLE YVELINES



L'économie des Yvelines se caractérise par une forte opposition entre les zones urbanisées et industrialisées situées au nord et à l'est du département, et le reste du département à caractère très rural et fortement boisé (28 % du territoire est couvert de forêts).

La population active, qui représente 48,5 % de la population du département, s'élève à 657 000 personnes, soit 12 % du total de l'Île-de-France. Mais un certain nombre de personnes ont leur emploi dans les départements voisins, notamment

Hauts-de-Seine et Paris.

Le taux de chômage avait atteint en mars 2005 7,9%, le plus faible d'Ile-de-France, mais en augmentation de 0,4 points en 2 ans. Depuis les chiffres officiels montrent une décroissance (6,3 % fin septembre 2006), contestée par les partis de Gauche, les syndicats et les associations ...

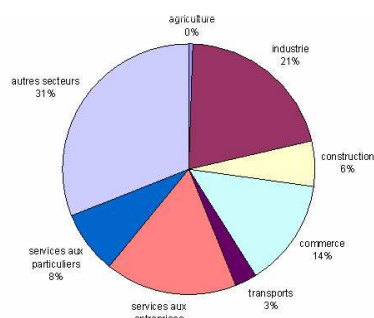
L'emploi dans les Yvelines :

59 150 établissements au premier janvier 2005

540 803 emplois dont 94,4 % est de l'emploi salarié

Environ 10 % de l'emploi salarié et non salarié de l'Ile-de-France et 2,2 % de l'emploi en France

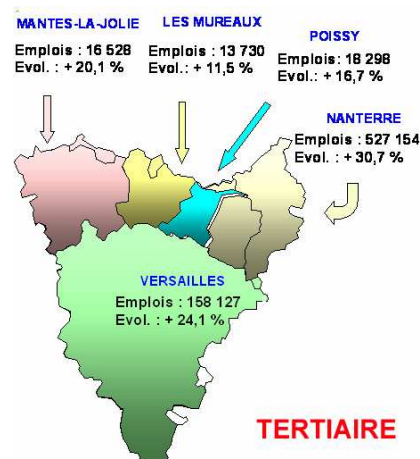
- créations d'entreprises : 4838 en 2004 (plus faible que la moyenne francilienne) mais aussi défaillances d'entreprises : 726 en 2004
- Les sièges sociaux de grandes entreprises représentent 6% des entreprises
- 0.1 % des entreprises ont plus de 500 salariés et 8 % ont plus de 10 salariés
- Recours important à la sous-traitance, surtout dans l'automobile
- 13 % des entreprises ont moins d'un an, 28 % ont plus de 10 ans ; Le taux de renouvellement des entreprises est fort à Vélizy et aux Mureaux, évolue fortement à Guyancourt qui s'affirme comme nouveau pôle d'implantation



0,4 % d'agriculteurs
5,6 % d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise
21,2 % de cadres et professions libérales
24 % de profession "intermédiaire"
28,4 % d'employés
20,4 % d'ouvriers

Le tertiaire est très important dans les Yvelines, particulièrement dans l'est du département dans les pôles urbains proches de la petite couronne. Il représente 74 % des emplois salariés, notamment dans l'informatique, les services aux entreprises et le commerce. La

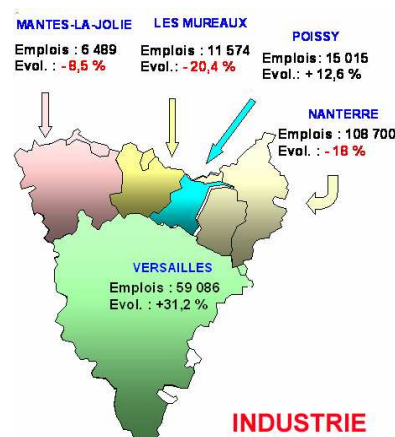
zone de Montigny-le-Bretonneux, dopée par la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines a contribué pour 60 % à la création de l'emploi départemental.



L'industrie dans les Yvelines représente 20 % des emplois salariés et se concentre dans trois secteurs principaux qui sont l'automobile (31 400 salariés, 30 % des emplois industriels, et 10 % des emplois du secteur au plan national), l'aéronautique (17 000 emplois directs), et les industries liées à la défense et aux télécommunications. Les entreprises du secteur des équipements électroniques emploient 30 000 salariés. Les secteurs de la bio-industrie et de la santé représentent près de 37 000 emplois.

Cependant, la majorité des établissements, de plus petite taille, se trouvent dans les secteurs plus traditionnels de l'édition et l'imprimerie (il existe une multitude de petites structures dans l'édition-imprimerie-reproduction, secteur qui représente 20 % des établissements mais seulement 2 % des emplois au sein de l'industrie yvelinoise), des industries mécaniques, des équipements électriques et électroniques, et de la métallurgie. L'industrie des biens de consommation représente une part très faible des emplois industriels yvelinois (11 %, contre 33 % dans l'ensemble de la région)

Sur le plan géographique, l'activité industrielle se concentre dans quatre pôles: la vallée de la Seine-amont, de Carrières-sur-Seine à Saint-Germain-en-Laye, la vallée de la Seine-aval, de Conflans-Sainte-Honorine à Bonnières-sur-Seine en passant par Poissy, Les Mureaux, et Mantes-la-Jolie, la région de Versailles-Vélizy-Villacoublay, et la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines,



Entre 1990 et 1996, les effectifs salariés industriels ont diminué de 12 % avant de connaître une phase d'extension très rapide jusqu'en 2000 (+16 %) liée au transfert de grands établissements de production, notamment en provenance de Paris et sa petite couronne du fait des coûts fonciers et fiscaux moindres, puis de se stabiliser. Globalement depuis 15 ans, les

effectifs industriels ont augmenté de 5,0 % dans le département, mais avec des disparités importantes : recul des effectifs salariés industriels dans toute la vallée de la Seine, augmentation dans la région de Versailles-Vélizy-Villacoublay et de Saint-Quentin-en-Yvelines. Depuis 2000, l'emploi industriel stagne.

Un emploi fragile

Selon l'Insee, dans les Yvelines, **un emploi sur trois est potentiellement "délocalisable"** (55 % dans le tertiaire et 41 % dans l'industrie), notamment pour les industries de biens d'équipements et l'automobile (28% des emplois); ils représentent 43 % des emplois des zones de Saint-Quentin-en-Yvelines et des Mureaux; mais en volume, ils sont principalement localisés à Velizy, Saint-Quentin-en-Yvelines et Saint-Germain/Poissy.

Plus de 25 % des entreprises et un tiers des emplois dépendent d'une entreprise étrangère (USA, UK, Allemagne et suisse principalement)

Le département a un **taux d'exportation de 23 %**, dont la moitié dans l'automobile

Un département qui vit sur ses acquis

Dans les années 60-70, le département était une collectivité riche et vivante, porté par le développement de la ville nouvelle et l'initiative de l'état (planification). Aujourd'hui, avec la décentralisation et l'arrêt des villes nouvelles, **qui prend le relai?**

Chaque territoire devient porteur de projet d'où concurrence et problème de cohérence territoriale d'où la **nécessité de partenariat avec d'autres collectivités, d'un SDRIF**

Un département qui s'isole

L'Ile-de-France a une dynamique Nord-Sud en liaison avec l'Europe, mais le département des Yvelines est **bloqué par l'absence d'une liaison Cergy-Pontoise-Mantes-St Quentin-en-Yvelines**.

Sur le plan politique, contrairement à tous les autres départements franciliens, notre département refuse tout partenariat régional ; c'est **le seul qui ne participe pas à l'Agence Régionale de Développement (ARD)**

Un département à attractivité limitée et à fortes disparités

Le CG mise sur 2 atouts en matière économique : sa fiscalité attrayante et le projet Haut Débit, mais ...force est de constater que les résultats ne sont pas à la hauteur ... Les Opérations d'Intérêt National annoncées en mars 2006 par le comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires (CIACT) pour la mise en valeur d'un potentiel de recherche-développement de niveau mondial sur Massy-Saclay-Versailles-Vélizy-St-Quentin-en-Yvelines et pour le développement économique et rénovation urbaine dans la vallée de la Seine entre Conflans-Sainte-Honorine et Bonnières-sur-Seine (Seine-Aval) permettront-elles de redonner une attractivité à notre département ?

Vie professionnelle : Mobilité et Sécurité contre Flexibilité et Précarité

Un vécu au quotidien

Cette question n'est-elle pas au cœur des questions de salariés et de futurs salariés dans le débat présidentiel ?

Elle est également le quotidien de mon expérience professionnelle. Je suis en effet prestataire dans une société de services en informatique, comme d'autres sont intérimaires, intermittents, voire salariés de sociétés de sous-traitance généralement pour de grands groupes, voire pour des administrations. Mais à la différence que j'ai un C.D.I (Contrat à durée indéterminée), qu'entre deux missions, je suis en « inter-contrat », normalement payé. Alors j'occupe cette disponibilité à la demande de mon responsable interne, d'abord à consommer mes RTT, puis à de la formation, à des travaux internes ou d'« avant vente » jusqu'à la prochaine mission. Cela a été ma situation d'« inter-contrat » en juillet et en septembre dernier. Et c'est d'autant plus concret que je termine la mission en cours vendredi 19 février et que j'ai été sollicité pour de nouvelles missions. Mais pour le moment rien n'est sûr ...

Cette situation professionnelle a des avantages :

- Les relations au travail en mission sont différentes car nous intervenons davantage en partenaires des salariés internes dans des entreprises où l'esprit de compétition a souvent remplacé celui de solidarité.
- Le sentiment de subordination se vit moins au quotidien, même si l'appréciation du client lors de l'entretien trimestriel n'est pas toujours agréable.
- On est reconnu par le client sur sa compétence, et aussi sur son « esprit de service ».

Bien sûr il faut se faire connaître et reconnaître à chaque nouvelle mission et accepter une mobilité géographique ... mais cela entretient une certaine fraîcheur et jeunesse !

Pour l'entreprise cliente, c'est la possibilité d'engager des projets ou des actions à durée limitée, c'est une solution d'agilité qu'elle doit accepter à son juste prix et où elle se doit également d'anticiper pour permettre au prestataire de prendre la mesure de sa mission.

La pratique n'est hélas pas toujours à la hauteur des principes.

- Les conditions des prestataires sont rarement identiques à celles des salariés similaires qu'ils côtoient, bien que leurs tarifs soient importants, en particulier pour ceux des petites entreprises de service, ceux qui interviennent en indépendants, et ceux qui doivent se faire porter par d'autres sociétés de service référencées par les services achats des sociétés clientes,
- Une rentabilité individuelle directement mesurable.
- La difficulté de refuser plusieurs missions qui ne vous conviendraient pas réellement et qui peuvent prétexter des licenciements.
- Actuellement le code du travail, au nom du délit de marchandage limite la durée de telles missions à 18 mois, ce qui peut conduire à ne pas se faire renouveler en mission comme le souhaiteraient les clients « opérationnels » à l'injonction de la D.R.H et des services Achats.

Ce modèle théorique n'est pas à rejeter mais à conforter pour permettre aux salariés de le maîtriser en pratique :

- Des contrats uniques en CDI pour tous, également pour les intérimaires,
- Des conditions de prestataires similaires à celles de salariés comparables de l'entreprise clients,

- Des conditions de vie au travail identiques entre prestataires et salariés de l'entreprise cliente, comme l'accès à la cantine entre autres,
- L'opportunité d'être en définitive embauché par l'entreprise cliente, sans en être empêché par une clause de non concurrence dans son contrat de travail ou une clause de non-sollicitation de personnel dans le contrat commercial entre les deux sociétés,
- Revoir les limitations de durée de telles prestations qui finalement desservent le prestataire.
- Pénaliser les résiliations de contrat de sous-traitance.

Mais attention, il convient surtout de rester vigilant, car en 2003, le gouvernement Raffarin a tenté de porter un coup à cette situation de C.D.I dans le cadre du rapport Virville en proposant le contrat de mission qui voulait asseoir le contrat de travail à la mission et donc permettait de licencier facilement en fin de mission. C'est déjà le cas avec le CDD Senior dont le gouvernement d'aujourd'hui nous vante les mérites

Frédéric ALEXANDRE

51 ans, en zone d'âge d'employabilité sensible et dont les enfants étudiants, lycéens et collégiens ne sont pas entrés dans la vie active.

Les jeunes et le travail

Sans passer par l'exclusion, la déserrance, la non insertion !

Dans un contexte économique difficile, où le chômage des adultes est important, l'insertion des jeunes dans le monde du travail n'est plus aujourd'hui la conclusion évidente d'un parcours d'éducation et de formation ni l'appropriation naturelle d'un héritage familial. L'insertion est devenue un processus, long, aléatoire, Ce n'est pas seulement l'entrée dans l'emploi qui se trouve différée, c'est aussi l'accès aux différentes marques de la vie d'adulte.

« ...Pourtant, l'insertion des jeunes représente à la fois un des grands domaines d'intervention de l'État et une préoccupation constante de l'opinion publique... » En effet, au travers des événements de novembre 2005, les violences urbaines et les réactions qu'elles ont suscitées, suivies par les manifestations contre le CPE du printemps 2006, montrent que nous assistons à une véritable course de vitesse entre deux futurs pour notre pays. Comment allons nous aider les jeunes à penser qu'un « autre monde » est possible et à participer à sa construction ? « ...La jeunesse constitue à bien des égards un objectif non identifié, notamment dans la sphère administrative. S'y jouent les transformations profondes de notre société dans les rapports de celle-ci au travail et dans la mise en œuvre des principes républicains d'égalité et de solidarité. Il ne peut y avoir de solution qui ne mette en œuvre l'interdisciplinarité, l'écoute attentive et la participation de tous les acteurs concernés, y compris les jeunes eux-mêmes... » (Extraits de L'insertion des jeunes, cahier de l'ENA n°4, 1999)

Constat d'échec des politiques de droite

Aujourd'hui 23% des jeunes sortis du système scolaire sont sans emploi, avec ou sans bagage, ils se retrouvent hors des entreprises, sans espoir d'y entrer rapidement.

Aujourd'hui l'école ne prépare plus les jeunes à entrer dans la vie active, les entreprises n'ouvrent plus naturellement leurs portes à cette jeunesse pourtant mieux formée, plus opérationnelle.

Aujourd'hui la prise d'autonomie des jeunes est repoussée, l'espoir d'une émancipation est refoulé, leur désir d'avenir anéanti.

Aujourd'hui la seule réponse du gouvernement aux interrogations légitimes de cette jeunesse, est la provocation du Ministre de l'intérieur, suivie de la répression aux émeutes suscitées ; c'est la loi sur le CPE niant les droits des jeunes à connaître les motifs de leur licenciement et pouvant installer la précarité pendant leurs 10 premières années de travail ; c'est envisager l'externalisation de l'orientation sans proposer un véritable accompagnement de l'école à la première mise à l'emploi durable ; c'est les contrats d'emploi des jeunes bradés, sans formation, à mi-temps, sous payés ; c'est des stages non rémunérés et discriminatoires ; c'est le CIVIS sans donner les moyens de mettre en place un partenariat efficace entre tous les acteurs éducatifs, sociaux, économiques... ; c'est le rejet sans égard des jeunes de 16 à 18 ans en exclusion scolaire et sociale ne relevant plus de l'éducation nationale et pas encore de l'ANPE, en incapacité de s'intégrer dans cette société hypocrite, les Missions locales ne remplissant pas suffisamment leur rôle.

Une alternative possible, une politique de gauche

Et pourtant on peut rêver d'un programme de réussite pour chaque jeune, commençant à l'école et terminant à l'entrée dans son premier emploi stable, dans l'âge adulte. Un programme les accompagnant pendant leur éducation à l'orientation, la construction de leur chemin de vie ; leur permettant d'élaborer un portefeuille de compétences, s'appuyant sur un socle commun de connaissances et une éducation personnalisée adaptée à ses envies, à ses capacités, à l'évolution du marché du travail, les préparant à la formation tout au long de la vie.

Notre candidate pose la question dans son pacte présidentiel : « Comment travailler plus quand tant de jeunes et de moins jeunes voudraient travailler tous ? » Elle propose de sécuriser l'entrée des jeunes dans la vie active :

17- Créer le droit au premier emploi des jeunes, pour qu'aucun jeune ne reste au chômage au-delà de six mois sans avoir un accès à une formation, un emploi aidé ou un tutorat rémunérés. Ouvrir 500 000 emplois tremplins aux jeunes, en généralisant la mesure prise par les régions de gauche.

18- Instaurer un plan à taux zéro de 10 000 euros en faveur de chaque jeune pour l'aider à construire un projet.

La référence au travail est une valeur de gauche ! Aidons les jeunes à s'en emparer et offrons leur le droit au travail !

BILLET D'HUMEUR

Ségolène Royal face au machisme d'une droite ordinaire

Il est de bon ton, par les temps qui courent, de se répandre sur l'incurie de notre candidate...

Ce qu'on serait pourtant en droit d'attendre de prétendants à l'élection présidentielle, c'est qu'ils décrivent leurs géniaux projets plutôt que d'essayer de prouver l'incapacité des autres candidats... D'autant que l'intelligence des autres n'est mesurable qu'à l'aide de la sienne propre, ce qui limite dramatiquement l'expertise...

Exemple : le nucléaire iranien. Une polémique était née des propos de Ségolène Royal lors des débats internes. Or, la candidate avait complètement raison de tenir tête. Pascal Boniface (éminent spécialiste des relations internationales, à l'IRIS) avait déjà expliqué que sa position était la plus sage, et petit à petit, on voit les autres s'y rallier... Mais Ségolène Royal a le triomphe modeste. Encore une qualité.

Le nucléaire iranien est un exemple parmi cent, la Zapatera pose ses principes et les explique ensuite.

Ségolène Royal a fait l'ENA, conseillé François Mitterrand, été élue députée, assumé des ministères, et elle est aujourd'hui présidente de région. Sûrement pas par hasard...

Dans sa région, Ségolène Royal a privilégié certains dossiers.

Par exemple, sur l'économie et le travail : les aides aux entreprises qui délocalisent sont supprimées. Pour obtenir des aides de la Région, les entreprises doivent signer cette charte qui les engage à ne pas délocaliser, à ne pas licencier si elles font des bénéfices, à respecter la loi en matière d'environnement, à obtenir l'égalité femmes hommes dans l'entreprise et à informer ses salariés sur les aides perçues de la Région, au titre du dialogue social et de la transparence. La Région fait un effort en faveur de

l'innovation (5 millions d'euros). Elle développe des éco-industries et éco-activités. 1800 "emplois tremplins" destinés au moins de 35 ans ont été créés, 2000 autres ont reçu une bourse pour la création d'entreprise.

Le développement durable est également une priorité : Ségolène Royal a pris des mesures pour que la région respecte d'ici 2010 le protocole de Kyoto. Et pour cela, il faut réduire de 800 000 tonnes les émissions de CO2 ! Des subventions sont proposées pour des changements de chaudières ou des installations de chauffe-eau solaires. La politique environnementale de la région aide au développement du programme de 8 TER au biocarburant, les installations photovoltaïques dans les lycées, et les agriculteurs écolos. La région a planté plus de 300 000 arbres en deux ans. Les habitants de la région sont incités à prendre le train plutôt que la voiture avec par exemple des opérations TER à 1 euro.

Enfin, la moitié du budget de la Région (241 millions d'euros) va à l'éducation. Les parents d'élèves ont reçu des chèques de 70 € pour acheter des manuels scolaires, les étudiants dans le domaine scientifique à faibles revenus ont reçu des bourses de 1 000 € et un ordinateur portable.

Elle a fait tout cela comme une grande, sans qu'on lui tienne la main !

Tout cela pour dire quoi ?

Que Ségolène Royal ne se pose pas en théoricienne du socialisme, mais gère avec pragmatisme sa région. Elle incarne un socialisme moderne, pragmatique, et maîtrisé. Ségolène Royal ne se laisse pas intimider.

Ses premiers adversaires, comme des sparing-partners, l'ont endurcie, car ils étaient bien plus talentueux que les candidats de droite qui n'ont pour leur défense que les attaques sournoises et basses qu'ils se permettent à proférer.

Daniel

COMITE DE SOUTIEN A LA CANDIDATURE DE SEGOLENE ROYAL

Je soutiens la candidature de Ségolène Royal et j'adhère au Comité de soutien des Yvelines.

NomPrénom.....

Adresse

Code Postal : Commune

Email Téléphone

Signature :